

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30/06/2025

Épisode de canicule : les services municipaux adaptent leurs horaires

Face aux fortes chaleurs annoncées dans le cadre de l'épisode de canicule qui touche actuellement notre département, Creil met en place des mesures exceptionnelles afin de préserver la santé de ses agents et d'assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions.

Aussi, les mardi 1^{er} juillet et mercredi 2 juillet, **les horaires d'ouverture au public de l'hôtel de Ville et des mairies de quartier seront temporairement modifiés. Les services seront ouverts de 8h à 12h, et fermés l'après-midi.** A l'hôtel de ville, une permanence pour les urgences état civil se tiendra de 13 h 30 à 16 h. Merci de joindre le service au préalable au 03 44 29 51 35.

Nous invitons les usagers à privilégier les démarches en ligne via le site internet de la mairie ou à contacter les services par téléphone.

De plus, les activités et initiatives municipales à caractère sportif et physique programmées en extérieur sont annulées.

La Ville rappelle également que le CCAS Nicole Capon vous accueille dans ses résidences autonomie climatisées :

- Résidence Faccenda, 1 rue de Verdun, Creil ;
- Résidence Somasco, 14 rue Charles Somasco, Creil ;
- Résidence Leroy, 1 rue du Dr Schweitzer, Creil ;

A noter également qu'une veille est assurée par les équipes du CCAS auprès des personnes vulnérables isolées. Pour en bénéficier, contactez le 03 44 62 70 01.

Enfin, la Ville rappelle les comportements à adopter dans cette situation :

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.

Contact presse :

Service communication

Tél. : 03 44 29 50 62 - Email : communication@mairie-creil.fr